

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 7 mars 2016, ajournée au 21 mars 2016, au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4^e Avenue, à 19 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du conseiller monsieur Mario Lasalle :

Daniel Leblanc
André Picard
Sylvie Frigon

Sont absents :
Denis Laporte, maire
Françoise Cormier
Jean Brousseau

Est également présent Pierre Rondeau, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree.

2016-2103-124

NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE le maire et le maire suppléant sont absents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon et unanimement résolu par les conseillers que Mario Lasalle agisse comme président d'assemblée.

ADOPTÉ

2016-2103-125

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le président d'assemblée ouvre la séance et constate le quorum.

2016-2103-126

ADOPTION DES COMPTES

En plus des comptes apparaissant aux listes lot 1 et lot 2 du 17 mars 2016, pour lesquels les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits au montant de 60 763,08 \$ et payés, tel qu'autorisés par les articles 4 et 5 du règlement 2007-137 du règlement de délégation de dépenses.

Sur proposition de Daniel Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes du mois des lot 3 et lot 4 du 17 mars 2016, d'une somme de 21 700,35 \$, soient adoptés et payés.

ADOPTÉ

2016-2103-127

LETTRE D'ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ CONCERNANT UN PROJET D'AGRANDISSEMENT DE PRODUITS KRUGER

Le Conseil prend connaissance d'un projet de lettre d'engagement déposée au conseil, à être envoyée à Produits Kruger dans le cadre d'un projet de modernisation de la papetière;

Sur proposition de Daniel Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers d'approuver le contenu de la lettre d'engagement et que celle-ci soit expédiée à monsieur Daniel Dumont, directeur général-Fabrication Région Est, Produits Kruger.

ADOPTÉ

2016-2103-128

AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1 550 783 \$ POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE SUR LA 1^{RE} AVENUE ENTRE LA 8^E RUE ET LA 13^E RUE

André Picard donne Avis de Motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour approbation, un règlement autorisant une dépense et un emprunt de 1 550 783 \$ pour les travaux de réfection d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur la 1^{re} Avenue entre la 8^e Rue et la 13^e Rue.

Cet Avis de Motion est donné en conformité avec l'article 445 du Code municipal et il y a dispense de lecture lors de l'adoption dudit règlement.

2016-2103-129

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR TRAVAUX CHEMIN ST-JACQUES ENTRE LE PONT DE LA RIVIÈRE OUAREAU ET LA LIMITE DE VILLAGE ST-PIERRE

ATTENDU QUE dans le cadre du programme de Réhabilitation routier local 2015-2016 Volet-Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) le ministère a accordé une aide financière de 50 % du coût des travaux;

ATTENDU QUE nous avons appris le 10 mars 2016 que les coûts des travaux devaient être connus du ministère des Transports avant le 31 mars 2016 pour être admissible à l'aide financière;

ATTENDU QUE le conseil n'avait pas encore statué entre 2 choix de travaux à effectuer;

ATTENDU QUE le conseil a adopté le 14 mars 2016 le règlement 2016-275 modifiant le règlement 2015-269 autorisant des travaux et une dépense qui passeraient de 1 510 390 \$ à 2 037 693 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard, et unanimement résolu par les conseillers d'entériner la décision du directeur général d'avoir procédé à un appel d'offres public pour obtenir des soumissions avec 2 options pour les travaux du chemin St-Jacques entre le pont de la Rivière Ouareau et la limite de Village St-Pierre.

ADOPTÉ

2016-2103-130

SOUMISSIONS POUR SERVICES PROFESSIONNELS - CARACTÉRISATION DE LA 1^{RE} AVENUE ENTRE LA 8^E RUE ET LA 13^E RUE

Le Conseil prend connaissance des soumissions relatives aux soumissions pour les professionnels pour la caractérisation de la 1^{re} Avenue entre la 8^e Rue et la 13^e Rue, à savoir :

(Pointage intérimaire + 50) x 10 000 / prix soumissionné	SOLMATECH 13 222,13 \$	Les Services exp inc.	ENGLOBE Inc.
(99 + 50) x 10 000 / 13 222,13 \$	112,68	Pas de soumission	Pas de soumission

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers de retenir la soumission de *Solmatech* au prix de 13 222,13 \$ taxes incluses, laquelle soumission est la plus basse conforme.

QUE les crédits disponibles soient pris à même le fonds général qui lui sera remboursé par le règlement d'emprunt lorsqu'il aura reçu les approbations nécessaires.

ADOPTÉ

2016-2103-131**SOUSSIONS POUR SERVICES PROFESSIONNELS D'INSPECTION
TÉLÉVISÉE DU RÉSEAU D'ÉGOUT**

Le Conseil prend connaissance des soumissions relatives aux services professionnels pour l'inspection télévisée du réseau d'égout, à savoir:

(Pointage intérimaire + 50) x 10 000 / prix soumissionné	ABC Environnement inc 24 715,03 \$	Chrystal drain inc. 32 880,90 \$	Inspection Envirocam inc.	Aquarehab inc.
(73 + 50) x 10 000 / 24 715,03 \$	49,77		Pas de soumission	Pas de soumission
(72 + 50) x 10 000 / 32 880,90 \$		37,10		

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers de retenir la soumission de ABC Environnement inc. au coût de 24 715,03 \$ incluant les taxes, laquelle soumission est la plus basse conforme.

QUE les crédits disponibles soient pris à même le fonds général dans le poste 22-415-00-740 qui lui sera remboursé par le programme de subvention rattaché à la TECQ, une fois l'admissibilité approuvée.

ADOPTÉ

2016-2103-132**OFFRE DE SERVICE POUR DÉCHIQUETAGE PRINTANIER DES
BRANCHES**

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'accepter l'offre de service de déchiquetage des branches déposées en bordure du chemin débutant le 23 mai 2016, de l'entreprise Insta coupe inc. (Pierre-Charles Gaudet) au coût de 90 \$/h.

QUE les crédits disponibles soient affectés au poste 02-320-00-521-31.

ADOPTÉ

2016-2103-133**OFFRE DE SERVICE POUR BALAYAGE DE RUE PRINTANIER**

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'accepter l'offre de service de Balai Permanent inc. pour le balayage printanier des rues, au même tarif horaire que l'an dernier.

QUE les crédits disponibles soient affectés au poste 02-320-00-521-30.

ADOPTÉ

2016-2103-134**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2016-2017 DU CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE DE LANAUDIÈRE**

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers de renouveler l'adhésion au Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière pour la somme de 125 \$ (taxes en sus) pour l'année 2016-2017 et de les informer que notre représentant est monsieur André Picard.

ADOPTÉ

DEMANDE D'AUTORISATION POUR TOTAL ALIMENTATION INC. À LA COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

ATTENDU QUE Total alimentation inc., propriétaire du 130, chemin Saint-Michel à Crabtree, veut modifier l'usage afin d'autoriser sur la propriété l'usage commercial d'entreposage frigorifique sur le lot 4737135 en bordure du Saint-Michel et que ce terrain est situé dans la zone verte, à l'intérieur de la zone Cb-4;

ATTENDU QU'en zone agricole la loi exige une demande d'autorisation à la Commission de la protection du territoire agricole lorsqu'il y a modification de l'usage existant;

ATTENDU QUE le demandeur doit produire une demande d'autorisation et que cette demande doit être appuyée par la municipalité si le projet est conforme;

ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas à la réglementation d'urbanisme actuellement en vigueur dans la municipalité de Crabtree et qu'il est autorisé par le zonage ce type d'usage à l'intérieur de cette zone;

ATTENDU QU'aucune propriété ne possède ce type d'usage commercial dans ce secteur sur le territoire de la municipalité de Crabtree;

ATTENDU QU'il n'y a pas d'espace approprié disponible ailleurs sur le territoire de la municipalité de Crabtree hors de la zone agricole qui pourrait recevoir ce type d'usage;

ATTENDU QUE la municipalité autorise l'usage commercial dans la zone Cb-4.

ATTENDU QUE la municipalité autorise l'usage commercial sans autre limitation que la réglementation municipale en vigueur et de la superficie en cause.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard et résolu unanimement par les conseillers :

QUE la résolution 2016-2202-067 soit abrogée;

QUE la municipalité de Crabtree appuie la demande de Total alimentation inc., auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec, afin d'obtenir l'autorisation pour un usage commercial d'entreposage frigorifique sur le lot 4737135 du cadastre du Québec et ainsi permettre l'usage commercial sans autre limitation que la réglementation municipale en vigueur et la superficie en cause.

ADOPTÉ

CONGRÈS ANNUEL DE L'AQLM

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu d'autoriser Shanie Déziel à s'inscrire au congrès annuel de l'Association québécoise du loisir municipal qui se tiendra à Rivière-du-Loup du 5 au 7 octobre 2016, et de défrayer les coûts qui s'y rattachent.

ADOPTÉ

2016-2103-137

RENCONTRE REGROUPEMENT RÉGIONAL APSAM

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu d'autoriser les 4 membres du comité santé et sécurité à participer à l'activité du regroupement régional en santé-sécurité qui se tiendra le 27 avril à St-Jérôme et de défrayer les coûts qui s'y rattachent.

ADOPTÉ

2016-2103-138

RENOUVELLEMENT D'ENTENTE POUR UN CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE EN CAS D'ÉVACUATION

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de madame Chantal Desrochers de la résidence L'Évangéline au 195, 10^e Rue afin de reconduire l'entente concernant l'utilisation du Centre communautaire et culturel en cas d'évacuation d'urgence de la résidence;

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler une telle entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon et unanimement résolu par les conseillers d'accepter que le Centre communautaire et culturel puisse être utilisé en cas d'évacuation d'urgence de la résidence L'Évangéline.

ADOPTÉ

2016-2103-139

ENSEMENCEMENT DE TRUITES

Sur proposition de Daniel Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la directrice des loisirs, Shanie Déziel, à commander des truites pour un ensemencement dans le cadre de la Fête de la pêche pour une somme totale de 2 000 \$.

QUE les crédits disponibles soient affectés au poste 02-701-90-971-27.

ADOPTÉ

2016-2103-140

AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT RELATIF AUX REJETS DANS LES RÉSEAUX D'ÉGOUTS

Daniel Leblanc donne Avis de Motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour approbation, un nouveau règlement relatif aux rejets dans les réseaux d'égout abrogeant le règlement 97-006.

Cet Avis de Motion est donné en conformité avec l'article 445 du Code municipal et il y a dispense de lecture lors de l'adoption dudit règlement.

2016-2103-141

AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT RELATIF À L'INTERDICTION DE FUMER DANS LES PARCS ET ESPACES VERTS DE LA MUNICIPALITÉ

Sylvie Frigon donne Avis de Motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour approbation, un nouveau règlement relatif à l'interdiction de fumer dans les parcs et espaces verts de la municipalité.

Cet Avis de Motion est donné en conformité avec l'article 445 du Code municipal et il y a dispense de lecture lors de l'adoption dudit règlement.

2016-2103-142

CONTRAT DE PEINTURE DE DOUCHES À L'ARÉNA

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'accepter l'offre de service de EPOXART (9153-9147 Québec inc.) pour la réfection des douches et toilettes des chambres de joueurs au sous-sol de l'aréna tel que décrit dans l'offre du 15 mars 2016 pour la somme 7 990,76 \$, incluant les taxes.

QUE les crédits disponibles soient affectés au poste 02-701-30-522-00.

ADOPTÉ

2016-2103-143

**AUTORISATION POUR LE PASSAGE DU DÉFI JUIN DE VÉLO
QUÉBEC, LE 11 JUIN 2016**

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers :

D'autoriser le passage dans les rues de Crabtree le 11 juin 2016 des cyclistes du *Défi juin* de Vélo Québec.

D'aviser qu'il soit possible que le 11 juin 2016, l'intersection au coin du chemin St-Jacques et du chemin Rivière-Rouge soit inaccessible en raison de travaux de réfection d'un ponceau sur le chemin St-Jacques et qu'un trajet de rechange doive être emprunté;

DE demander aux organisateurs de communiquer avec le directeur général de la municipalité dans la semaine précédant l'événement afin de valider l'état du parcours.

ADOPTÉ

2016-2103-144

**DEMANDE D'AFFICHAGE D'ENSEIGNES PUBLICITAIRES POUR
2016**

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser l'association de soccer le Laser à installer des affiches temporaires en bordure du terrain de soccer chaque soir de match durant la saison 2016.

ADOPTÉ

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 55.

Mario Lasalle, président d'assemblée

Pierre Rondeau, directeur général

Je, Mario Lasalle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.